Compte-rendu de la Réunion sur l'Habitat participatif de Bègles du jeudi 29 Novembre 2012

<u>Membres présents : Masson Thierry</u>, Lecuona Karine, Thiriot Angéline, Brami Florence, Sens Christine, Ribot Noëlle, Hlilal Saïda, Hlilal Brahim, Billaudaz Françoise, Billaudaz Elie, Aziz Latifa, Berardet-Pham Emma, Berardet-Pham Hervé, Garneret Aimée, Darroman Mélanie, Prades Jacques, Delanne Hubert-Alexandre, De Zorzi Loris, Pauly Anaïs, Laville Philippe, Laville Catherine, Perrier Frédéric.

Excusés: 0

Président de séance : Thierry

Secrétaire : Elie

Ordre du jour :

- 0 Tour de table pour les nouveaux arrivants
- 1 Bref retour sur la dernière séance, par Thierry Rappel sur les modalités de cooptation du groupe
- 2 Introduction à la problématique de l'architecture, par Hubert, architecte, membre de Cerises
- 3 Les premières réunions de 2013 : calendrier et thèmes débattus
- 4 Votes sur de nouveaux candidats au groupe
- 5 Précisions sur la journée parisienne du 14 décembre
- 6 Divers

0 - Tour de table des participants à la réunion

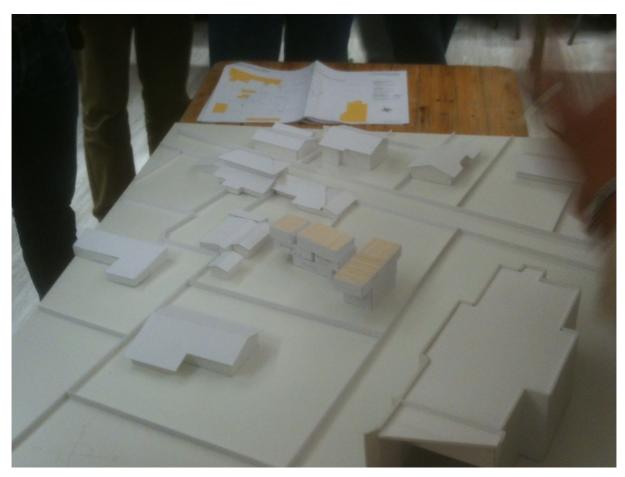
Aimée, retraitée, vient de Provence, désire acheter quelque chose sur Bègles - Emma, enseignante, et <u>Hervé</u>, luthier, sensibilisés par le développement durable, déjà retenus au sein du groupe des futurs habitants, avec leurs cinq enfants - Latifa, comptable, séparée, deux enfants, travaille sur Bègles chez Valoris – Françoise et Elie, retraité du Ministère du Travail, en copropriété sur Talence, désireux de vivre dans un cadre plus partagé, déjà retenus au sein du groupe – Thierry, plusieurs enfants, plusieurs ex-épouses, en « reconstruction professionnelle », intéressé par le projet en tant que mode de vie, déjà retenu au sein du groupe – Frédéric, bibliothécaire, colocataire, sensibilisé à la thématique de la mutualisation et à des thèmes écologiques, déjà retenu au sein du groupe – Karine et Angeline, deux enfants, désirent s'inscrire dans un projet de « partager davantage », déjà retenues dans au sein du groupe - Florence, du Service Communication de la Mairie de Bègles, intéressée pour que sorte un « papier » sur cette expérience – Christine, de Pessac, célibataire sans enfant, en invalidité, en recherche, intéressée par l'habitat partagé, pour des raisons humaines et écologiques - Noëlle, enseignante retraitée, porte-parole de l'association le grand Belcier, déjà retenue au sein du groupe - Saïda et Brahim, de Bègles, locataires, deux enfants (6 ans et 1 an), soucieux de l'empreinte écologique – <u>Loris Dezorzi</u>, de la société AXANIS – <u>Hubert</u>-Alexandre, architecte, membre de Cerises, venu pour éclairer le débat sur les questions d'aménagement de l'espace et d'habitat - Jacques Prades, de Cerises - Mélanie Darroman, architecte, participe à Euratlantique où elle est chargée d'une mission sur l'habitat – Philippe et Catherine, de Mérignac, un enfant à la maison, se sont pris au jeu du groupe, pour sa composition et la dynamique qui en émane – Anaïs, nouvelle participante aux réunions.

Rappel par Thierry de la façon dont s'organise la cooptation au sein du groupe : si, au sein des foyers encore non retenus, plus de deux familles cooptables (c'est-à-dire ayant participé à au moins trois réunions) désirent se porter candidates, deux d'entre elles sont tirées au sort pour être admises à la candidature dans la réunion en cours — chaque famille candidate est agréée, et rejoint alors le groupe, s'il y a vote unanime de ceux qui sont déjà membres du groupe, ces derniers devant, à bulletin secret, soit se prononcer favorablement, soit émettre une réserve — si une ou plusieurs réserves est (sont) enregistrée(s), le foyer concerné peut candidater de nouveau, dans les mêmes conditions, dans une réunion ultérieure.

Thierry revient sur la problématique de la SCI, telle qu'exposée par Jacques Prades le 15.11. Jacques Prades intervient pour rappeler quelles seront les marges d'auto-décision du groupe dans la démarche SCI.

2 - Introduction à la problématique de l'architecture, par Hubert, architecte, membre de Cerises

Hubert-Alexandre Delanne, architecte, membre de Cerises, se propose d'animer une première ébauche de la problématique architecturale, celle relative au positionnement spatial des différentes unités constitutives du projet. Pour ce faire, celles-ci seront figurées par des éléments mobiles que l'on pourra, à son gré, placer en tel ou tel endroit sur une maquette. La photo ci-dessous donne un aperçu de la façon dont se présente initialement ladite maquette.



L'objectif de l'intervention n'est pas d'amener le groupe à prendre des décisions ou à acter des orientations définitives. Tout cela requiert un cheminement collectif : on verra plus loin que l'une des premières réunions de 2013 sera consacrée à une investigation plus fouillée de la question (cf. 3).

Le propos du jour est plutôt de faire toucher du doigt la réalité des options envisageables quant au positionnement des unités d'habitation et des parties communes sur la maquette ci-

dessus : celle-ci reproduit le terrain destiné à accueillir l'habitat projeté et l'environnement urbain dans lequel il devra s'insérer.

Hubert invite donc les participants à la réunion à se déplacer autour de ce plan-maquette, où, après avoir spécifié la position du terrain et indiqué où se situaient les points cardinaux, il laisse entre leurs mains des petits parallélépipèdes, certains correspondant à une surface au sol de 30 m², d'autres à une surface au sol de 60 m². Munis de ces éléments, les membres déjà intégrés dans le groupe sont invités à envisager différentes possibilités de positionnement spatial de leurs unités d'habitation respectives et des parties communes.

Il s'ensuit tout un jeu de lego collectif, qui n'a évidemment aucune portée décisionnelle et qui doit s'entendre comme une première approche collective des enjeux, aussi bien ceux communs à tous que ceux propres à chacun, des limites imparties par différentes contraintes, telles celles inclues dans le P.L.U., comme celles tenant à la superficie totale et à la situation globale du lieu : il s'agit là, en fait, de sensibiliser tout le monde à la complexité de l'exercice, à faire prendre conscience de toutes les dimensions qui devront intervenir dans les orientations à choisir et dans les décisions à prendre.

Tout cela étant bien précisé, la photo ci-dessous a pour seul intérêt de montrer comment, dans le cours du jeu de lego auquel les membres du groupe se sont alors livrés, ceux-ci ont pu, à un moment T, positionner les éléments en leur possession...



Si divers qu'aient pu être les positionnements ébauchés, il ressort quand même de l'exercice deux orientations assez précises, et qui <u>semblent</u>, a priori, et <u>en attendant un débat ultérieur en bonne et due forme</u>, faire consensus.

La première serait de positionner les équipements mutualisés dans une unité distincte des unités d'habitation.

La seconde serait de situer l'emplacement des parkings sur le côté nord de l'emplacement destiné à la réalisation du projet, peut-être en-dessous d'une unité d'habitation.

Dans la perspective des réunions qui seront consacrées ultérieurement à l'ensemble des aspects de la problématique architecturale, chaque famille du groupe devra se déterminer sur

ses attentes. Cela se fera, dans un premier temps, à travers un questionnaire que remet Hubert et qui interroge les uns et les autres sur leurs attentes relatives aux parties communes, celles relatives aux habitations, ainsi que sur le mode de fonctionnement du groupe au sein du projet.

3 - Les premières réunions de 2013 : calendrier et thèmes débattus

Jacques Prades propose que les réunions de 2013 soient entamées le jeudi 03 janvier, en gardant la périodicité d'une réunion toutes les deux semaines. Mais il s'avère que le 03 janvier est impossible pour certains, en particulier Françoise et Elie. Le calendrier envisagé doit donc glisser d'une semaine, avec une première réunion le 10 janvier, et donc des réunions ultérieures qui se tiendront les jeudis 24 janvier, 07 février, 21 février.

Le 10 janvier, il est convenu de parler de la Charte, puis de revenir sur les aspects juridiques le 24 janvier, le 07 février étant consacré à creuser plus avant la problématique aujourd'hui abordée de l'architecture.

En ce qui concerne l'architecture, il est rappelé que le choix de l'architecte devra se faire à partir des propositions de trois architectes : le rôle de Cerises, et plus particulièrement de Hubert, sera de vérifier que l'architecte choisi s'inscrit dans le respect des grandes lignes issues des travaux du groupe.

Thierry demande s'il ne serait pas indiqué que l'on réfléchisse à un projet de bâtiment qui tendrait vers l'autosuffisance énergétique.

Sur ce sujet, Jacques Prades signale que différents choix sont possibles, en fonction des priorités fixées par le groupe, et que, de toute façon, le prochain échange sur l'architecture se devra d'aborder cette perspective.

4 - Votes sur de nouveaux candidats au groupe

Latifa présente sa candidature, ainsi que Saïda et Brahim. Ces derniers voient leur candidature reportée à la prochaine réunion, car ce n'est que la deuxième fois qu'ils sont présents (cf. plus haut).

Comme indiqué plus haut, le vote a lieu à bulletin secret. Les 6 foyers déjà membres votent.

Résultat : 6 OUI

Latifa devient donc le septième ménage du groupe.

Un peu plus tard dans la réunion, après réflexion, Philippe propose à son tour d'entrer dans la démarche avec son épouse Catherine. Un nouveau vote a donc lieu, avec les six membres précédents du groupe (hors Latifa, donc).

Ce vote voit se manifester une réserve. La candidature de Philippe et Catherine est donc ajournée à la prochaine réunion, et le groupe demeure avec sept membres.

5 - Précisions sur la journée parisienne du 14 décembre

Jacques Prades précise que le lieu du rendez-vous pour la journée parisienne du 14 décembre sera le point-rencontre de la Gare Montparnasse, à 10 heures. Viennent Noëlle, Karine, Angéline, Frédéric, Françoise, Latifa et Emma, soit 6 ménages, 7 personnes.

Autres précisions : les 2 espaces ont tous les deux 20 ans, et les personnes accueillantes ont été parties prenantes à l'origine des expériences.

Lors de la prochaine séance, la présidente sera Noëlle, et Emma assurera le secrétariat.

Comme vu précédemment, la prochaine réunion est fixée au jeudi 10 janvier à 18h30. La séance est levée à 20:25.

Le Président de séance Thierry Masson

Le Secrétaire Elie Billaudaz